

Accompagner le renforcement du pouvoir d'agir des personnes en situation de précarité

Les compétences psychosociales (CPS) sont « la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. » Elles permettent d'agir en société, de s'adapter à notre environnement et de pouvoir le transformer. Celles-ci jalonnent notre quotidien.*

En promotion de la santé, soutenir et renforcer l'exercice des CPS des personnes, permet d'agir sur leur pouvoir d'agir en faveur de leur santé, celle de leur famille, voire de leur communauté. Ce pouvoir d'agir permet d'influencer les facteurs déterminant la santé. Si ces compétences sont individuelles, leur développement et leur exercice sont fortement influencé par l'environnement social dans lequel nous évoluons : nos relations familiales, les organismes que nous fréquentons, les personnes que nous rencontrons, les services auxquels nous faisons appel vont permettre l'expression et l'enrichissement de certaines compétences ou au contraire empêcher leur exercice et développement.

Au sein de la population, il existe une distribution inégale des ressources permettant l'exercice des CPS. Ces inégalités dans l'exercice de ces compétences, participent aux renforcements des inégalités sociales et des inégalités sociales de santé. Les personnes en situation de précarité vivent dans des contextes où les inégalités sociales se font plus durement sentir.

**OMS, Division de la santé mentale et de la prévention des toxicomanies, Life skills education in schools, 1993*

Qu'est-ce que les compétences psychosociales ? Quels sont leurs liens avec la santé et l'insertion ? Qu'est-ce que l'approche centrée sur le renforcement et l'exercice des CPS implique en termes de pratiques et de postures professionnelles, en termes de méthodes et attitudes éducatives ? Autant de questions auxquelles cette formation à destination des professionnels ou bénévoles œuvrant auprès de publics en insertion ou en situation de précarité, souhaite répondre.

Durée: 21.00 heures (3.00 jours)

Ireps Nouvelle-Aquitaine

6 Quai de Paludate

33 800 Bordeaux

Email: formation@irepsna.org

Tel : 05 55 75 15 08

Profils des stagiaires

- Professionnels et bénévoles des structures d'insertion par l'activité économique, d'insertion socio professionnelle, d'insertion par le logement, médico-sociale : Résidence Habitat Jeune, Office HLM, PACTARIM, SIAO, les associations caritatives, Missions locales, CCAS, Conseil départemental, CHRIS, Centres socio-culturels, PASS, Services de tutelles, SSIAD (les services de soins infirmiers à domicile), GEM, SPASAD (services polyvalents d'aide et de soins à domicile), Associations intermédiaires, PLIE, les entreprises d'insertion, les ateliers et chantiers d'insertion, les entreprises de travail temporaire d'insertion...

Prérequis

- Pas de pré-requis

Objectifs pédagogiques

- Connaître et mettre en œuvre des séances collectives permettant le renforcement des compétences psychosociales des personnes en insertion/en situation de précarité
- Appliquer la démarche éducative en éducation pour la santé, dans une approche de promotion de la santé
- Intégrer les compétences psychosociales dans sa pratique professionnelle
- Distinguer les différentes approches éducatives en santé, dont le développement des compétences psychosociales et l'approche communautaire
- Connaître les CPS leurs liens avec la santé, l'insertion, la précarité.
- Interroger ses pratiques professionnelles et celles de son institution, dans une perspective de prise en compte et de renforcement des ressources utiles au développement des CPS et à leur exercice.
- Acquérir les principes de base de l'animation de groupe et de construction d'ateliers collectifs visant à renforcer et à permettre l'exercice des CPS.
- Choisir et utiliser des techniques ou outils visant à renforcer et à permettre l'exercice des CPS des personnes en insertion/en situation de précarité

Contenu de la formation

- Jour 1
 - Présentation de la formation et des participants
 - Les compétences psychosociales, de quoi parle-t-on ?
 - Les compétences psychosociales, pourquoi les développer ?
 - Les compétences psychosociales et la promotion de la santé ?
 - Les compétences psychosociales, comment les développer ?
 - Evaluation de la journée
- Jour 2
 - Retours sur le premier jour de formation
 - Des personnes en situation de précarité ?
 - Réaliser un guide d'entretien, mise en situation
 - Construire des ateliers collectifs - Le groupe
 - Construire des ateliers collectifs – Les outils pédagogiques et les techniques d'animations
 - Evaluation de la journée
- Travaux intersessions (prévoir environ 1h30)
 - Utiliser le guide d'entretien réalisé en jour 2 dans sa pratique professionnelle
 - Identifier ce qui est facilitant, ce qui est difficile
 - Apporter les modifications nécessaires (reformulation)
 - Prendre connaissance des différentes ressources sur les outils pédagogiques et les techniques d'animations
- Jour 3
 - Retours sur les deux premiers jours de formation
 - Retours sur les travaux intersessions
 - Construire des ateliers collectifs visant à renforcer et à permettre l'exercice des CPS
 - Interroger ses pratiques professionnelles et celles de son institution
 - Focus sur la démarche du croisement des savoirs
 - Evaluation de la formation

Ireps Nouvelle-Aquitaine | 6 Quai de Paludate Bordeaux 33 800 | Numéro SIRET: 52930968400015 Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 72330823833 auprès du Préfet de la Région Aquitaine (Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat). Enregistrement Organisme DPC : n°6262 - Enregistrement DATADOCK : n°0019876 - Certification Qualiopi : n°2021/94610.1

Ireps Nouvelle-Aquitaine

6 Quai de Paludate

33 800 Bordeaux

Email: formation@irepsna.org

Tel : 05 55 75 15 08

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Chargé.e de projets et d'ingénierie en éducation et promotion de la santé de l'Ireps Nouvelle-Aquitaine

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets, mise en situation
- Evaluation à chaud des séquences et des journées de formation
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Attestation de fin de formation

Coût de la formation TTC : 690 €uros (230 €uros/jour)

Ireps Nouvelle-Aquitaine | 6 Quai de Paludate Bordeaux 33 800 | Numéro SIRET: 52930968400015 Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 72330823833 auprès du Préfet de la Région Aquitaine (Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat). Enregistrement Organisme DPC : n°6262 - Enregistrement DATADOCK : n°0019876 - Certification Qualiopi : n°2021/94610.1